



*Ce numéro de la Newsletter sur la coopération mondiale fait suite à la Conférence mondiale conjointe sur le travail social, l'éducation et le développement social qui s'est tenue du 27 au 30 juin à Séoul, en République de Corée. Organisée par les trois organisations partenaires – l'Association Internationale des écoles de travail social (AIETS), le Conseil International d'Action Sociale (CIAS) et la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (FITS), la Conférence a réuni 2581 participants venus de 83 pays, qui ont fait au total 1540 présentations portant sur le thème prioritaire de la Conférence, à savoir « Promouvoir la dignité et la valeur des personnes ». En dehors de la Conférence, le CIAS a également tenu son Assemblée générale et la réunion du Conseil.*

*Nous publions dans cette édition de la Newsletter le document final de la Conférence, la Déclaration de Séoul, qui a été préparée par les organisations partenaires et adoptée par acclamation.*

*La présente édition de la Newsletter poursuit sa présentation des activités régionales des organisations membres nationales affiliées au CIAS, tradition récemment institutionnalisée. Cette fois-ci, nous faisons le portrait de la région Asie du Nord-est où s'est tenue la Conférence mondiale conjointe. Cette région du monde est bien connue pour ses pays et territoires aux réalisations économiques spectaculaires. Nous considérons qu'il est important d'attirer l'attention de nos lecteurs sur certaines expérimentations intéressantes et pratiques de la région, ainsi que les ont décrites certains des participants à la Conférence.*

Le Rédacteur

ZOOM

Déclaration finale du congrès de Séoul de l'AIETS, du CIAS et de la FITS

2

Aborder l'objectif d'un monde meilleur pour tous

3

## Déclaration finale du congrès de Séoul de l'AIETS, du CIAS et de la FITS

Les trois organisations partenaires concernées par la politique sociale, le travail social et de l'éducation du travail social se sont engagées à promouvoir le Programme mondial pour le travail social et le développement social afin de construire un monde juste et inclusive et un environnement durable en harmonie avec l'ensemble des communautés.



Nous avons commencé notre travail ensemble il y a trois jours notamment le partage des résultats de notre deuxième rapport du Programme mondial. Le thème prioritaire relatif au respect et à la dignité pour tous les peuples démontre que la participation des personnes avec qui nous travaillons dans la phase de planification initiale en utilisant le principe de la co-production est essentielle pour aider les gens à atteindre un changement positif dans leur vie.

La justice sociale est atteinte lorsque la personne ou les personnes au centre de cette quête de justice sociale conviennent que ceci a été réalisé, et non pas lorsque la norme est imposée de l'extérieur par les politiciens, les commissions ou les médias. Nous devons être clairs pour répondre à la question

«Quelle justice sociale cherchons-nous? ».

Nous croyons que la dignité humaine est confirmée lorsque les gens bénéficient au moins d'un revenu de base, sont bien nourris et ont un logement décent ; lorsque l'éducation et les soins médicaux sont accessibles à tous et lorsque les politiques sociales se concentrent sur la fourniture de moyens de subsistance suffisants et sûrs. En tant que travailleurs sociaux, praticiens du développement social et éducateurs, nous croyons que la dignité humaine est confirmée lorsque l'égalité des sexes devient une réalité et la charge inégale des soins offerts pour les femmes et les filles est au minimum réduite. Comme nous abordons le troisième pilier du Programme mondial, nous ajoutons un autre thème à notre portefeuille qui est la construction d'un monde plus juste et inclusif.

Résolues à soutenir les droits humains et la justice sociale, y compris la justice environnementale, les trois organisations reconnaissent que les gens et la planète sont tous deux importants pour le développement durable. En tant que parties prenantes, nous devons répondre aux impacts environnementaux dans leur définition la plus large d'une manière qui favoriserait les collectivités durables, et sauver notre planète.

Il est nécessaire que les théories et les modèles sociaux et de développement social répondent aux catastrophes en défiant les injustices structurelles, en plaidant pour la défense des droits socio-économiques des peuples, en influant sur les politiques qui les concernent, et en exigeant des sociétés multinationales et des gouvernements de l'adoption et de la mise en œuvre de stratégies de diminution du carbone qu'elles prennent leurs responsabilités. Ceci exige un programme politique dans un cadre fondé sur les droits de l'homme, et un modèle holiste enraciné dans la justice sociale, économique et environnementale.

Nous reconnaissons le rôle du partenariat mondial des trois organisations dans la préparation des travailleurs sociaux, de leurs éducateurs et des praticiens du développement social pour la promotion de l'harmonie entre l'environnement et les communautés afin d'assurer un avenir durable pour l'humanité et la planète terre.

Nous exprimons notre inquiétude au sujet des inégalités croissantes, la montée de la xénophobie et l'exclusion sociale à travers le monde, au moment où la mondialisation sous sa forme néolibérale prive les gens d'espérance, d'emplois décents rémunérés, de logement, d'éducation et de services de soins de santé. Cela constitue une violation des droits, de la dignité et de la valeur des gens.

Nous exhortons les gouvernements de tous les pays à travailler avec nous tous et à veiller à ce que ces droits fondamentaux soient respectés.



### Aborder l'objectif d'un monde meilleur pour tous : expériences et défis dans le cadre de la réduction de la pauvreté dans la région Asie du Sud-est

Alors que la région Asie du Nord-est connaît un développement économique rapide ces dernières décennies, la pauvreté et l'inégalité sont des problèmes imminents que plusieurs personnes rencontrent chaque jour. Les personnes défavorisées manquent d'opportunités de développement et de sécurité financière, tandis que le système de protection sociale est souvent mal développé. Afin de promouvoir les échanges et les discussions sur les politiques et les stratégies publiques permettant de résoudre la question de la pauvreté, un « Colloque sur la protection sociale et la réduction de la pauvreté dans les sociétés prospères de la région d'Asie pacifique » a été organisé par le Conseil aux services sociaux de Hong Kong (HKCSS) au cours de la Conférence mondiale conjointe de 2016 à Séoul. Cet article résume les messages principaux des présentations faites par les intervenants suivants (les liens entre parenthèses renvoient à leurs fichiers PowerPoint) :

- Dr. LAW Chi Kwong, Professeur associé, Département du travail social et d'administration sociale, Université de Hong Kong (<http://goo.gl/U6dRvI>)
- M. Atsuo SHIBUYA, Directeur exécutif, Conseil National d'Action sociale du Japon (<http://goo.gl/KfG5Sp>)
- Dr. Hyeok Chang KWON, Professeur assistant, Département d'Action sociale, Gyeongnam National University of Science and Technology (<http://goo.gl/YxTpga>)
- Dr. Hou-Sheng CHAN, Professeur, Université nationale de Chi-nan et Université nationale de Taiwan (<http://goo.gl/2evyV6>)

*Hong-Kong : importance de la collaboration entre le gouvernement, la société civile et les universitaires dans le contexte de la réduction de la pauvreté*

A l'appui des expériences menées à Hong-Kong, le système institutionnel est vital pour combattre la pauvreté. Une étape significative dans la réduction de la pauvreté a été l'établissement de la Commission sur la pauvreté (*Commission on Poverty, CoP*) ; ceci indique que la pauvreté est devenue un des domaines politiques prioritaires du Gouvernement. La première CoP a été mise sur pied en 2005 pour être abolie en 2007. Formée en 2012, la seconde CoP a depuis joué un rôle majeur dans l'examen de diverses mesures politiques importantes, et dans la proposition de nouveaux programmes publics. Les deux CoP ont initié une série d'outils politiques, de programmes pilotes et de financements de la part du gouvernement, notamment l'annonce du seuil de pauvreté officiel en 2013 qui a permis de garder une trace du recensement et des caractéristiques de la population pauvre, et de contrôler l'efficacité de divers programmes sociaux et de programmes de réduction de la pauvreté. Il existe également un Fonds aux soins communautaires d'une valeur de 2,5 milliards de dollars, dépendant de la CoP, dont la mission est de mettre en œuvre des mesures sous forme de projet pilote, afin de porter assistance aux personnes rencontrant des difficultés économiques, dans l'espoir que ces mesures fassent finalement partie intégrante des programmes d'aide régulière et de longue durée et des programmes de services initiés par le Gouvernement. La CoP vient d'achever une consultation publique de 6 mois portant sur le système de retraite à Hong Kong, l'objectif est d'identifier les mesures réalisées pour traiter le problème de la pauvreté chez les personnes âgées et d'améliorer la retraite actuelle et le système de protection sociale.

Néanmoins, les rôles et les contributions de la société civile et des universitaires ne

doivent pas être négligés. Les organisations de la société civile et les universitaires ont commencé à faire des recherches sur les problèmes de pauvreté dans les années 1990, au moment où l'économie subissait une restructuration massive, les personnes ne pouvaient alors bénéficier de la croissance économique et les différences de revenus se creusaient. Le Conseil aux services sociaux de Hong Kong (HKCSS) a formulé son propre seuil de pauvreté en 2000 et a annoncé des données annuelles sur la pauvreté. Ces données ont été largement réutilisées dans la société, notamment par la Législature, et en conséquence, le seuil de pauvreté a été adopté en 2013 par le Gouvernement comme seuil officiel de pauvreté. La recherche, l'éducation publique et les actions de sensibilisation allant dans ce sens ont abouti à une plus grande prise de conscience sociale et à un soutien plus accru en faveur de la réduction de la pauvreté, et cela a créé une pression de la part de la population incitant le gouvernement à rétablir la CoP en 2012. Un nombre plus important de donateurs issus du monde de l'entreprise et de fondations privées est également disposé à financer et à participer à de nouvelles initiatives visant à traiter les enjeux relatifs à la pauvreté et à créer des opportunités d'emploi pour les groupes vulnérables, notamment les personnes handicapées.

Les efforts de coopération du gouvernement, de la société civile et des universitaires sont plus qu'essentiels dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement de nouvelles politiques et mesures destinées aux groupes défavorisés de Hong-Kong.

*Japon : promotion de l'autonomie par le biais du nouveau système de soutien à l'indépendance*

Lors de la modification de son système d'aide publique, le Japon a développé de nouvelles mesures destinées aux personnes dans le besoin, dans lesquelles le « système de soutien à l'indépendance » a été adopté



comme un second filet de sécurité permettant d'apporter un soutien complet aux individus dans le besoin et non éligibles à l'aide publique. Le Système est opéré par les gouvernements locaux et les organisations en charge : l'objectif est l'intégration des plus démunis à la communauté dans la dignité, la prévention du découragement et de l'isolement de la communauté, et le soutien du gouvernement.

A l'échelle individuelle, le Système respecte l'indépendance et la dignité des plus démunis. Les plus démunis seront contactés dès les premiers stades avec des services de consultation uniques qui comprennent un soutien à la vie quotidienne et à l'emploi. Un plan de soutien fait sur mesure sera conçu pour chaque individu en couvrant divers aspects comme les finances, l'emploi, le quotidien, la vie sociale, etc. selon les besoins de l'individu, tout en apportant des mesures de soutien basées sur les désirs et décisions individuels. Au niveau communautaire, le Système a pour objectif de développer les réseaux communautaires afin d'encourager les personnes à se soutenir les unes les autres et à identifier celles dans le besoin. Les ressources communautaires seront mobilisées afin d'apporter tout le soutien complet, ce qui aura pour but de créer pour les individus plus d'opportunités d'emploi et plus d'occasions de participer à la vie de la communauté.

Or, le Système reste une nouveauté pour les gouvernements locaux et la communauté. Il faut poursuivre la promotion du Système afin de créer une synergie et des actions de collaboration lorsque les mesures de soutien sont mises en œuvre. Une collaboration renforcée entre le secteur privé et le secteur social est nécessaire pour apporter un soutien plus complet aux personnes.

*République de Corée : recherche d'un équilibre dans le système de retraite de la population vieillissante*

La République de Corée peut être considérée comme le pays ayant le vieillissement le plus rapide au monde, avec un taux de pauvreté très élevé chez les personnes âgées, 48,1%, environ 3,3 fois plus élevé que la moyenne nationale de 2013. Divers régimes de sécurité du revenu destinés aux personnes âgées ont été adoptés pour maintenir leur niveau de vie, il s'agit surtout de l'assurance sociale partiellement financée, à savoir le plan national de retraite (*National Pension Scheme*, NPS), et le programme d'aide sociale, appelé la retraite de base (*Basic Pension*). Le NPS est censé couvrir la totalité de la force de travail entre 18 et 59 ans. Des cotisations sont versées par les employeurs et les employés, et les prestations sont généralement proportionnelles à la période durant laquelle la personne est assurée et à ses revenus. La retraite de base est une retraite non financée par des cotisations, destinée à garantir aux personnes âgées de 65 ans et plus un revenu complémentaire pendant leur vieillesse.

Le NPS a pour but d'apporter une sécurité financière aux personnes en offrant une retraite mensuelle après le départ à la retraite. Cependant, une bonne partie de la population active âgée de 18 à 59 ans (plus de 30%) est catégorisée économiquement inactive ou inéligible. Cette population est exclue du régime et ne peut pas recevoir de soutien lorsqu'elle vieillit. Etant donné que le NPS n'a été mis en place qu'en 1988 et qu'il est encore inabouti, plus de 66% de la population âgée n'est actuellement pas couverte par le NPS. Le faible taux de paiements versés aux actuels bénéficiaires du NPS est également le résultat de la courte période de cotisation.

La retraite de base a été introduite en 2014 et actuellement, environ 70% des personnes âgées sont couvertes. Cependant, le faible niveau de prestations de la retraite de base ne peut apporter un soutien financier suffisant aux personnes âgées, et la pauvreté

chez les personnes âgées n'a que peu baissé, passant de 48 à 44%.

Afin de promouvoir une meilleure sécurité du revenu des personnes âgées en Corée, il a été suggéré des modifications plus poussées, dans le but de trouver un meilleur complément entre le NPS et la retraite de base, ainsi qu'un meilleur équilibre entre l'adéquation des prestations découlant de la retraite, la couverture et la durabilité financière des régimes de retraite, afin de faire face au vieillissement rapide de la population.

*Taiwan : importance d'une amélioration continue du cadre juridique*

Une amélioration continue du cadre juridique est significative dans le traitement de la pauvreté à Taïwan. L'Acte d'assistance publique joue un rôle clé dans la définition des responsabilités de toutes les strates du gouvernement en apportant une aide à court terme, à long terme et une aide financière d'urgence et pratique aux ménages défavorisés. L'Acte sur le bien-être des citoyens âgés cherche à renforcer la sécurité financière des personnes âgées en protégeant leur niveau de vie. L'Acte d'assistance aux familles en difficulté, en revanche, vise à assister les familles éprouvant des difficultés, surtout celles nécessitant des soins d'urgence. Ces trois piliers ont récemment été modifiés afin de mieux répondre aux besoins évolutifs des défavorisés. Les deux premiers Actes ont été modifiés en 2015 et l'Acte d'assistance aux familles en 2014.

La modification de l'Acte d'assistance publique de 2010 a été cruciale dans la réduction de la pauvreté à Taïwan. Premièrement, la mesure du seuil de pauvreté a été adoptée dans l'Acte avec une définition explicite des « dépenses essentielles » mensuelles, ce qui est important pour identifier les groupes défavorisés. Deuxièmement, l'Acte d'assistance publique a redéfini le fait que les

ménages défavorisés doivent être protégés, en introduisant « les ménages à revenus bas à moyens » comme nouveau groupe bénéficiant du système de protection sociale. L'extension de la couverture des ménages signifie que plus de ménages défavorisés sont protégés par le cadre juridique avec un soutien essentiel de la part du gouvernement.

Les bénéficiaires de l'assistance publique et les dépenses de cette assistance à Taïwan ont largement augmenté depuis 2000, ce qui reflète la responsabilité et la détermination croissantes que montre le gouvernement envers la réduction de la pauvreté.

*Il y a encore du chemin à faire...*

Ces vingt dernières années, les pays d'Asie du Nord-est ont aspiré à améliorer le système de protection sociale afin de traiter la pauvreté. La région est toujours à la recherche d'initiatives plus innovatrices et de solutions plus efficaces pour venir en aide aux personnes dans le besoin. En mettant l'accent sur les actions de coopération dans la réduction de la pauvreté, la région s'efforce de créer un monde égal et solidaire pour tous.

## Le modèle de l'Alliance d'OBNL dans la gestion des catastrophes – la Croix Rouge de Taïwan et le typhon Morakot

*Par Joyce Yen Feng, Pei Yuen Tsai, Taipei*

### Contexte

Le typhon Morakot est un typhon qui a frappé Taïwan le 8 août 2009 et a occasionné des pluies torrentielles jusqu'à causer des inondations et des glissements de terrain catastrophiques dans les parties méridionale et centrale de Taïwan. Le bilan était de 619 morts et 76 disparus. Il s'agit de la catastrophe la plus grave causée par l'eau ces 50 dernières années à Taïwan.

Lorsque le typhon a frappé la partie sud de l'île, la Croix Rouge de Taïwan (*Taiwan Red Cross*, TRC) a immédiatement entrepris des actions de sauvetage et de secours et commencé à mettre en place des abris d'urgence. Puis elle a proposé des services de suivi, à savoir la reconstruction de maisons permanentes, la reconstruction des écoles, des ponts et la reconstruction des communautés (Huang & Tsai, 2016).

Le projet de reconstruction de la TRC a été mis en œuvre au cours des 6 dernières années ; il comprenait le sauvetage d'urgence en cas de catastrophe, des placements temporaires, des placements transitoires, la construction de logements permanents, la reconstruction d'écoles, la mise en place de stations de services destinés à la vie communautaire, les services d'aide au quotidien, la conservation d'un environnement durable, la garantie de bourses pour étudiants, le développement d'une éducation complémentaire dans les zones touchées, le renforcement de la capacité communautaire à prévenir et à traiter une catastrophe future, et ainsi de suite. Il s'agit du projet de reconstruction le

plus vaste entrepris par la TRC jusqu'ici.

### Phase de sauvetage d'urgence et de secours après la catastrophe

Lors de la phase de sauvetage d'urgence et de secours après la catastrophe, le siège de la TRC et ses branches et ses sections locales ont coopéré pour dispatcher les fournitures de secours, les équipes de secours, les spécialistes de secours après la catastrophe, ainsi que les bénévoles dans les zones touchées.

La TRC a dispatché 730 personnes issues des équipes de sauvetage pour qu'elles prennent part aux opérations de secours. Des embarcations de sauvetage et des camions chargés de matériel de survie d'urgence ont été envoyés pour distribuer des équipements comme des vestes, des couvertures, des sacs de couchage et des objets dont d'autres pays avaient fait don. Plus de 12000 bénévoles ont pris part aux opérations de secours après la catastrophe. En parallèle, la TRC a travaillé avec les sociétés de médias et de télévision pour accueillir 2 événements télévisés d'appel aux dons avec des animateurs de Taïwan et de Hong-Kong, une ancienne première dame a même participé en prenant les appels téléphoniques des personnes souhaitant faire des dons. La TRC a également établi des contacts avec le réseau de sauvetage international, par exemple, les Nations Unies et l'Union Européenne ont également envoyé des équipes de sauvetage à Taïwan pour apporter leur aide. De nombreux bureaux de liaison situés à Taïwan, mais originaires des Etats-Unis, de Corée et du Canada ont également fait des dons. Les gouvernements australien et canadien ont fait don d'équipements de désinfection. La Croix Rouge japonaise, chinoise, de Hong-Kong et de Macao a aussi fait des dons pour faire face aux dommages. Quant aux personnes qui ont eu à quitter leur demeure et à rester dans des abris provisoires, la TRC leur a immédiatement versé des indemnités

d'urgence pour qu'elles puissent subvenir à leurs dépenses personnelles.

Afin de poursuivre l'acheminement des services à tous les stades de la vie dans la plupart des zones touchées, la TRC a invité les ONG à constituer une Alliance d'OBNL œuvrant ensemble pour partager les expériences et les ressources. Il s'agissait d'ONG des branches médicale, pédagogique, informative, de la branche de l'action sociale et de bien d'autres professions. La TRC a collaboré avec d'autres ONG pour mettre sur pied des abris d'urgence à Chiayi, Kaohsiung et Pingtung. Pendant cette période, la TRC a établi 5 communautés et a installé 398 structures préfabriquées, dont 335 logements provisoires, 55 bâtiments scolaires provisoires et 8 bâtiments de bureaux provisoires : environ 2700 personnes ont pu en bénéficier. La TRC a également établi plusieurs campements provisoires où l'on trouvait des logements provisoires, des repas, des services sociaux, une consultation psychologique, des services de soins de jour et une assistance pour ceux qui devaient quitter leurs maisons endommagées. Dans ces préfabriqués, les travailleurs et les bénévoles sociaux ont rendu visite aux résidents, initié des garderies périscolaires pour encourager les soins apportés aux enfants et leur éducation. Des cérémonies d'hommage et des témoignages de sympathie ont été organisés en soutien à la sécurité financière des victimes. Afin de faire se rencontrer les résidents locaux de la communauté, la TRC a également organisé des compétitions sportives et des événements culturels (Huang & Tsai, 2016).

### **Reconstruction des infrastructures**

La reconstruction des infrastructures était l'une des forces majeures de la TRC dans le sauvetage après la catastrophe et la reconstruction avait pour but de compléter les actions entreprises par le gouvernement. La TRC a construit 1476 unités de logements permanents, est intervenue dans le processus

de reconstruction de 15 écoles et a reconstruit 3 équipements publics. Elle a également établi 13 stations communautaires de travail de reconstruction et des centres de soutien, et 21 entrepôts de préparation aux catastrophes.

En honorant et en respectant les traditions et les pratiques culturelles locales, la TRC a contribué à construire le Musée des aborigènes des plaines de Xiaolin. En outre, la TRC a également construit une école maternelle dans cette zone où des cours de culture traditionnelle aborigène sont dispensés.

Les écoles jouent en général un rôle important pour activer la participation des résidents de la communauté. Afin de promouvoir la reconstruction de la communauté et de garantir les droits des enfants à l'éducation, la TRC a construit plusieurs bâtiments scolaires et des hébergements pour les enseignants afin de garder les enseignants compétents dans ces communautés.

En plus des écoles, la reconstruction des ponts a été d'une grande aide, non seulement pour remettre les transports en route mais aussi pour promouvoir le tourisme et engendrer des bénéfices économiques pour les locaux (Huang & Tsai, 2016).

### **Reconstruction immatérielle**

La TRC a financé des bourses pour 8843 écoliers de 425 écoles pour qu'ils puissent finir leur scolarité. Elle a aussi aidé des résidents locaux dans le développement de moyens de subsistance, et à mettre en place des classes d'initiation au digital et des classes de RCP (réanimation cardio-pulmonaire) dans des logements permanents. Ce sont des bénévoles locaux mobilisés par l'Alliance qui ont proposé certains des services, avec pour objectif d'autonomiser les membres de la communauté. Les communautés étaient mobilisées pour la



restauration écologique et ont collaboré avec le Comité d'Agriculture afin de mettre en œuvre le programme de développement de reboisement, ce qui a créé plusieurs emplois pour les locaux et les tribus autochtones.

Le « *Water Lotus Program* » a été créé un an après la catastrophe pour développer l'enseignement hors programme dans 6 domaines, à savoir les sciences humaines, les langues étrangères, le sport, l'environnement durable, la technologie de l'information et des requêtes spécifiques dans plusieurs écoles dans les zones touchées.

Les programmes de prévention et de préparation à la catastrophe de plusieurs communautés locales ont été mis en place deux ans plus tard. Ces centres ont proposé une formation de sauvetage en cas de catastrophe, stocké du matériel de survie, et ont construit de grands refuges pour des placements pour anticiper des catastrophes futures (Huang & Tsai, 2016).

### **Formation d'une coalition d'OBNL (Alliance 88) pour une reconstruction plus efficace et un meilleur suivi**

Les actions uniques de la TRC en réaction au typhon Morakot ont pu servir d'outil pour former une coalition d'OBNL pour rendre des services aux victimes de la catastrophe, ainsi que pour superviser les travaux de reconstruction. La coalition a été nommée « Alliance 88 pour la reconstruction des zones inondées » (ou Alliance-88) et a été officiellement formée deux ans après la catastrophe du typhon. L'Alliance-88 comprend des leaders des OBNL, des professionnels et des experts universitaires issus de différents secteurs. Un total de 103 OBNL et cinq sociétés commerciales se sont unies. L'intégration de sociétés commerciales dans une alliance du secteur tertiaire était sans précédent, et a représenté une forme nouvelle de collaboration intersectorielle dans le contexte local.

D'après Feng et Huang (2009), la coordination entre les OBNL et le gouvernement était plus efficace qu'auparavant, comme ce fut le cas avec l'Alliance d'OBNL lors du tremblement de terre Chi-Chi de 1999. Les interactions entre le gouvernement et l'Alliance 88 étaient plus intenses, ce qui a permis une répartition et une coordination plus efficaces des ressources. Par exemple, alors que les forces militaires avaient apporté des abris provisoires aux victimes de catastrophes, les OBNL locales ont été immédiatement mobilisées pour rendre des services et fournir des biens d'urgence aux résidents temporaires. Pendant ce temps, les gouvernements locaux ont fourni aux OBNL des renseignements de base sur les familles, et ont canalisé des ressources financières pour soutenir ces actions (Feng & Huang, 2009).

Après les dégâts causés par le typhon Morakot à Taïwan, l'Alliance 88 a mené 5 ans de travaux de reconstruction, comme cela était prévu à l'origine dans l'Acte de reconstruction Morakot. Elle a également travaillé avec toutes les strates du gouvernement pour concevoir les plans de reconstruction. L'Acte de reconstruction Morakot a mis l'accent sur la mobilisation des ressources locales, en stipulant que les résidents locaux devaient avoir plus d'autonomie et que les besoins communautaires et culturels locaux devaient être pris en compte. Il a également constaté qu'il fallait renforcer les communautés, par exemple par des campagnes d'éducation publique et d'information, afin de développer leur résilience.

Bien que l'Acte de prévention et de protection en cas de catastrophe a été promulgué plus tôt, après le tremblement de terre Chi-Chi de 1999, l'Alliance 88 a cherché à entreprendre une modification plus poussée de cet Acte après le typhon de Morakot, concernant en grande partie la protection et la conservation de l'environnement. Après avoir constaté, par

exemple, qu'au moins une des causes des énormes glissements de terrain qui avaient eu lieu pendant le typhon Morakot était la déforestation, l'Alliance 88 avait réalisé que la protection de l'environnement était étroitement liée à la prévention des catastrophes. Ainsi, elle a plaidé en faveur de la nécessité de protéger l'environnement, et de promouvoir l'utilisation de ses terres en tant que stratégie de prévention à plus long terme.

Le sous-système de gestion immédiate de la catastrophe a été dominé par le gouvernement central, même si les entités de l'Alliance 88 ont été capables de prendre part au processus de prise de décisions et d'influencer les politiques afin de faire face à la reconstruction des communautés en raison du statut spécifique de la TRC, ce qui a joué un rôle fondamental pour l'Alliance. Etant donné que les membres de l'Alliance, notamment les membres du travail social, possédaient une expertise dans l'apport de services basés sur la communauté et dans la réactivité aux situations de crise, et comptaient divers membres comme des avocats, des comptables, des travailleurs sociaux et des techniciens, l'Alliance a été en mesure de coordonner efficacement les actions de secours, de contrôler les dons et les allocations publiques et d'influencer le processus politique.

### **Développement de la communauté et construction d'un capital social**

Grâce à l'engagement de l'Alliance 88, le développement de la communauté a été privilégié lors de la phase de reconstruction. L'Alliance a plaidé en faveur du droit des communautés locales à développer et à renforcer elles-mêmes leurs capacités pour faire face aux catastrophes naturelles. Cet objectif a été atteint en mobilisant les ressources locales (à savoir les ressources humaines), par exemple en renforçant les capacités et les connaissances des OBNL locales et des gouvernements locaux afin

qu'ils répondent aux besoins spécifiques de leurs communautés respectives. En effet, on s'accorde généralement à dire que les approches de développement à long terme des communautés en matière de prévention, de réaction et de recouvrement face aux catastrophes sont bien plus efficaces que les approches positives ou de remplacement des biens ([Bell & Blashki, 2013](#); [Mulligan & Nadarajah, 2011](#)). Les OBNL jouent un rôle critique dans l'autonomisation des communautés locales, de sorte à ce qu'elles puissent elles-mêmes développer les capacités durables qui répondront aux crises futures. Comme l'a prouvé l'Acte de reconstruction 88, le développement de la communauté a été encore plus institutionnalisé dans le cadre des changements en matière de politiques lors de la phase de reconstruction du typhon Morakot (Chui, Feng & Jordon, 2014).

*Le capital social* était une importante caractéristique de l'Alliance 88, qui a contribué par ses actions à affecter les changements en matière de politiques. Le capital social fait référence aux avantages cumulés que les individus faisant partie d'un réseau social particulier ont gagnés ([Hean, Cowley, Forbes, Griffiths, & Maben, 2003](#); [Putman, 1995](#)). Grâce à leur adhésion à l'Alliance, des OBNL plus modestes ont été en mesure d'accéder aux compétences et connaissances d'autres OBNL au sein de l'Alliance, améliorant ainsi leur qualité de services sur la longue durée. A leur tour, ces OBNL ont gagné en capacités leur permettant de réagir face aux catastrophes naturelles et d'apporter aux membres de leurs communautés un soutien social adéquat et des services en conséquence.

### **Conclusion**

Fin 2015, tous les programmes de reconstruction étaient terminés, mais les services et l'engagement local ne se sont pas arrêtés là.

Comme toutes les organisations de la Croix Rouge à travers le monde, la TRC s'inscrit comme une équipe civile de sauvetage majeure lors des catastrophes naturelles dans le cadre de sa POP (procédure opérationnelle permanente) globale, mais elle a également mené ses propres actions remarquables en tenant compte du contexte local. On peut citer le sommet immédiat d'une plateforme de l'Alliance OBNL parmi ces actions, ou encore le fait d'apporter une consolation spirituelle et de se conformer au système rituel culturel pour conforter les survivants. En plus, la TRC et l'Alliance d'OBNL ont joué un rôle important dans la collaboration avec les secteurs public, civil et privé pour améliorer l'efficacité et l'efficience du sauvetage/ de la reconstruction/ de la préparation dans le cadre de l'immense catastrophe naturelle. La collaboration intersectorielle n'a pas seulement aidé à l'intégration des ressources matérielles et humaines dans le chaos de la catastrophe, elle a également contribué à construire un rapport/une relation pour des discussions futures sur les politiques relatives à la reconstruction post-catastrophe, et surtout des avancées rationnelles en matière d'environnements durables.

## Bibliographie

- Bell, E., & Blashki, G. (2013). A Method for Assessing Community Flood Management Knowledge for Vulnerable Groups: Australia's 2010-2011 Floods. *Community Development Journal*, 48, 1-26.
- Chui, C.; Feng, J.Y.; Jordan, L. 2014 From Good Practice to Policy Formation- The Impact of Third Sector on Disaster Management in Taiwan. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, [10, A](#), 28-37.
- Feng, J. Y., & Huang, C. (2009). Taiwan's Third Sector Response to Natural Disasters - Lessons Learned from the 1999 Chi-Chi Earthquake to Typhoon Morakot. *Community Development Journal*, 131, 296-306.
- Huang, H.L. & Tsai, P.Y. (2016). Disaster Relief and Recovery for Typhoon Morakot. 2016 Joint World Conference on Social Work, Education and Social Development: Promoting the Dignity and Worth of People, June 27-30, 2016, Seoul Korea.
- Mulligan, M., & Nadarajah, Y. (2011). Rebuilding Community in the Wake of Disaster: Lesson from the Recovery from the 2004 Tsunami in Sri Lanka and India. *Community Development Journal*, 47, 353-369.

**Les opinions exprimées dans les articles et documents précédents signés par leurs auteurs relèvent uniquement de la responsabilité de ces derniers ; les formulations employées ne correspondent pas à l'opinion du Comité de gestion du CIAS au sujet du statut juridique d'un quelconque pays, région ou territoire, ou de leurs autorités.**

**Nous accueillons un nouveau membre  
au sein de la famille du CIAS :  
l'Association unie des organisations du  
domaine de l'action sociale (Mongolie)**

L'Association unie des organisations du domaine de l'action sociale (« l'Association Unie ») a rejoint en 2016 la famille du CIAS en tant qu'organisation membre nationale de la Région Asie du Nord-est. Elle aspire à contribuer à favoriser l'engagement et la coopération des sociétés civiles dans le domaine de l'action sociale, à développer un système complet et à provoquer des changements dans l'attitude publique en Mongolie.

De nos jours, il existe plus de 5000 ONG en Mongolie, dont 3 000 sont dans le secteur de l'action sociale. L'Association Unie a été établie en juillet 2015 afin de renforcer le réseautage entre les ONG sociales locales et leurs homologues à l'étranger. Elle contribue à :

1. Assurer les droits et les besoins de ceux qui travaillent dans le domaine de l'action sociale,
2. Organiser des campagnes basées sur la participation des individus, familles, groupes, organisations et du public ;
3. Organisation de cours ;
4. Mener des sondages ;
5. Augmenter l'efficacité des ONG dans le secteur de l'action sociale;
6. Maintenir une coopération étroite avec l'organisation intérieure et extérieure.

L'Association Unie travaille avec ses organisations membres, dont les priorités sont surtout les enfants, les seniors, les personnes handicapées, l'éducation, ainsi que le travail social et l'action sociale, et ce dans le but de plaider en faveur de meilleures politiques sociales et d'une coopération. L'an dernier, elle a organisé une conférence et des formations pour augmenter le nombre de services relatifs à l'action sociale et

l'engagement des ONG. Elle a également réalisé une étude visant à identifier les besoins des organisations membres et a formé un conseil de travail responsable de la collecte de fonds.





## Ressources et liens utiles : les trouvailles du mois

### Transferts de liquidité : que disent les chiffres ? Examen rigoureux des impacts et rôle des caractéristiques d'élaboration et de mise en œuvre

Overseas Development Institute, Londres, Juillet 2016

par [Francesca Bastagli](#), [Jessica Hagen-Zanker](#), [Luke Harman](#), [Georgina Sturge](#),  
Valentina Barca, Tanja Schmidt, Luca Pellerano



Les transferts de liquidité sont de plus en plus adoptés par les pays à bas et moyens revenus, en tant qu'éléments centraux de leurs stratégies de réduction de la pauvreté et de protection sociale. Cette étude de l'ODI porte sur les transferts

monétaires non financés par des cotisations, notamment les transferts de liquidité conditionnels et inconditionnels, les retraites sociales et les dons faits par les entreprises. L'élaboration du programme et les détails de mise en œuvre ont reçu une attention particulière, surtout lorsqu'ils influencent le fonctionnement des transferts de liquidité. Cette publication recueille et évalue les données des effets occasionnés par les transferts de liquidité sur les individus et les ménages par le biais d'un examen rigoureux de la documentation spécialisée des 15

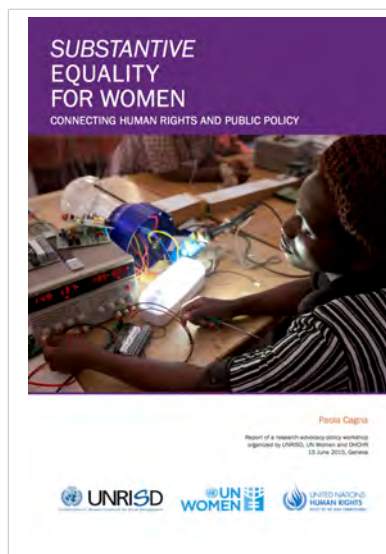
dernières années, de 2000 à 2015.

### Pour de plus amples détails:

<https://www.odi.org/publications/10505-cash-transfers-what-does-evidence-say-rigorous-review-impacts-and-role-design-and-implementation>

### Une égalité matérielle pour les femmes : liens entre droits de l'homme et politique publique, UNRISD, Genève, 2016

La publication consiste en un rapport traitant du thème mentionné ci-dessus et provenant de l'atelier recherche-sensibilisation-politique organisé conjointement par l'UNRISD, l'ONU-Femmes et le Bureau du Haut



Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies (HCDH). Elle insiste sur le fait que les droits des femmes ne pourront progresser que si l'on comble les lacunes entre les progrès réalisés aux niveaux juridique et normatif et les réalités sur le terrain.

### Pour des détails supplémentaires:

[http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(httpPublications\)/0F62ED2433269407C1257FFC004EB2A7?OpenDocument](http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpPublications)/0F62ED2433269407C1257FFC004EB2A7?OpenDocument)



Rédacteur de la newsletter :  
Sergei Zelenev, Directeur exécutif  
E-mail: [szelenev@icsw.org](mailto:szelenev@icsw.org),

Adresse :  
ICSW, 5700 Arlington Ave., Bronx, New York, 10471 (Bureau de New-York)  
[icsw@icsw.org](mailto:icsw@icsw.org)  
Site web : [www.icsw.org](http://www.icsw.org);

Traduction française: Ohrem Stéphanie